



Registre des Citoyens du Monde

20 septembre 2022 : Assemblée Générale ordinaire

Présents dans le local : Nathalie Kesler, Peter Davidse, Daniel Durand, membres du Bureau Jean-Baptiste Chollet, Odile Durand, Laurent Son, Isabelle Peyre, Yves Braunsteffer, Jean-Baptiste Chollet

Présent en visioconférence : Roger Winterhalter, **membre**

Observateurs en visioconférence : Alphonse Waseka, Jean-Bosco Malanda, Jean Balibengi, Michel Lint Yakam Yakam, Yvan Mefo'o,

36 représentés par procuration: Geneviève Gonthier, Jacky Boisset, Francine Paumier, Gil Lacour, François Lo Jacomo, Dominique Bodin, Pierre Alain Pignolet, Marcel Mendez, Brigitte Wilson, Pascal Combot, Patrice Auclair, Aurélie Rouget-Garma, Gérard Muller, Lydia Petetin, Patrick Mir, Roger Winterhalter, Angélique Noël, Pierre Thuault, Françoise Porcher, Serge Lapisse, Anne-Marie Dubosc, Alain Cotten, Chantal Carrara, Bettina Raab, Soufiane Lahrim, Armand Mantovani, André Weiss, Colette Weiss, Denise Sutter, André Ferruit, Michel Bousquet, Marie-Pierre Coeuignard, Courgey Verjoux, Soufiane Lahrim, Allan Bleck, Bernard Envain,

Ont adressé un message : François Lo Jacomo, Courgey Ferjoux

Excusés : Raoul Marmoz, Didier Loison,

Ouverture à 16 h 11

Président de séance : Daniel Durand

Secrétaire de séance : Jean-Baptiste Chollet

Daniel Durand remercie les Citoyens du Monde qui font acte de présence à cette assemblée générale ; il remercie aussi tous ceux qui ont envoyé une procuration et plus particulièrement ceux qui y ont joint une contribution volontaire. Il indique que cette assemblée générale, convoquée le 20 août concerne l'activité du Centre d'enregistrement de Paris-13 des Citoyens du Monde, ainsi que la gestion du local dont l'association est propriétaire. Il rappelle que l'association est régie par trois textes :

1. [les statuts](#), dans leur version du 11 septembre 2018

2. le [Règlement intérieur](#) approuvé en Assemblée Générale le 20 février 2019

3. la [convention](#) d'occupation du local finalisée lors de la réunion de l'Assemblée des Citoyens du Monde à Mulhouse le 18 mai 2019.

1) Compte-rendu d'activités 2019, 2020 et 2021.

Ces trois années écoulées ont été marquées par deux événements majeurs :

- Les suites de la célébration des 70 ans de la citoyenneté mondiale. La Présidente a été essentiellement occupée par la collecte des différentes interventions et par la production des premiers recueils et d'un montage vidéo.

- La crise sanitaire liée au Corona Virus qui a conduit à la fermeture du local tout au long de l'année 2020 et une partie de l'année 2021.

A noter cependant :

- L'Assemblée Générale tenue dans ce local le **20 février 2019**. Outre les rapports d'activité et financiers, cette Assemblée Générale a renouvelé son Conseil d'Administration et a adopté le Règlement Intérieur de l'association parisienne "Registre des Citoyens du Monde".

- Une réunion du Conseil d'Administration tenue le **13 mai 2019** qui a élu au Bureau la présidente Nathalie Kesler en collaboration avec Daniel Durand comme Trésorier, et Peter Davidse comme Secrétaire.

- Une réunion de l'Assemblée des Citoyens du Monde (ASCOP/ASCDM), tenue à Mulhouse le **19 mai 2019** qui a, entre autres, fixé les conditions d'utilisation du local parisien.

- Un groupe de travail s'est réuni à Saint-Aubin de Luigné le 18 juillet 2019 pour l'ouverture du compte des Citoyens du Monde sur Hello-Asso. Ce compte est ouvert sous la bannière de notre association parisienne "Registre des Citoyens du Monde", mais le secrétariat est réalisé à Saint-Aubin de Luigné.

- Une réunion le 3 septembre au local à Paris, puis le 4 février 2020. ; l'élan de cette dernière a été stoppé par le confinement.

- Plusieurs réunions en visioconférence sous l'égide de l'Assemblée des Citoyens du Monde, le 20 mai 2020 sur l'éducation à la citoyenneté mondiale, le 10 juin 2020 sur le revenu universel de base,

- Une réunion le 23 novembre 2021 qui a fixé les conditions d'utilisation du local par les associations parisiennes membres de l'ASCOP/ASCDM ; et enfin une autre réunion le 7 décembre 2021.

Les comptes-rendus de ces réunions sont tous accessibles depuis la page <https://www.recim.org/dem/arkiv-fr.htm>

Les nouveaux Citoyens du Monde

Le tableau ci-dessous le nombre de cartes délivrées et le nombre d'enregistrements "simples" (sans carte) par l'activité du Centre Paris-13, par notre présence sur Hello-Asso depuis juillet 2019, et par d'autres moyens

années	Centre Paris-13 :		HelloAsso (Secrétariat fédéral)		Autres (Secrétariat fédéral)	
	cartes	simples	cartes	simples	cartes	simples
2019	13	0	6	19	53	37
2020	13	2	49	37	23	12
2021	3	0	46	28	36	11

La parole a été donnée à Laurent Son qui s'exprime sur ce qu'il essaie de faire au local, et notamment depuis le 7 décembre 2021 qui a marqué la reprise des activités au local. Il est accompagné par plusieurs Citoyens du Monde, notamment Tony Kopera, Hassan Attiellah, Virgile Kuess, Makan Cissé

Le local est ouvert deux après-midis par semaine, les mardis et mercredis de 14 h à 17 h, mais parfois jusqu'à 20 h.

Pour l'avenir :

A propos d'HelloAsso

Daniel Durand indique que ce site, maintenant totalement indépendant, rassemble les adhésions, les dons et la billetterie de 200 000 associations. Hello Asso ne fonctionne que par les dons supplémentaires des contributeurs. Ils ont 90 employés. On peut verser de l'argent du monde entier. En 3 ans, 174 enregistrements de Citoyens du Monde ont été faits par Hello Asso. Il n'y a pas de coût pour le Registre des Citoyens du Monde.

Il y a 15 jours, Hello Asso a organisé un webinaire organisé par Hello Asso et Infocale (une branche d'activité de Ouest France). Infocale propose aux associations enregistrées sur Hello Asso de divulguer les informations qu'on veut diffuser : concerts, projet d'activités, réunions. On peut présenter le projet et il faut de 1 à 8 photos et faire un article présentant l'évènement.

Apparemment, Infocale valide environ 90 % des informations. Puis c'est diffusé dans toute la France, dans la presse locale correspondante..

Unesco

Nathalie Kesler a dit avoir fait la demande pour que le Registre des Citoyens du Monde soit à nouveau en lien avec l'organe de liaison de l'Unesco, mais elle n'a pas eu de réponse. Par contre, un thème des Citoyens du Monde a été transformé par eux en sujet de rencontre, un colloque qui avait été retardé par le virus Covid se prépare.

Journée des Citoyens du Monde

Un débat s'installe à l'initiative de Nathalie Kesler qui soutient la date du 19 novembre comme Journée des Citoyens du monde. Or la Journée des Citoyens du Monde est fixée depuis 1975 à la date de l'équinoxe de printemps, soit le 20 mars, dont la symbolique est présentée dans une page dédiée : <https://www.recim.org/ascop/pr08-fr.htm>. La date du 19 novembre peut être retenue également, mais avec une appellation différente.

Les Jeux Olympiques.

Peter Davidse propose que les Citoyens du Monde se saisissent de l'évènement des Jeux Olympiques de 2024 pour manifester leur existence et leurs positions par rapport à tout ce que représentent ces jeux. On propose une réunion à ce sujet le mardi 18 octobre.

Ainsi présenté, le rapport d'activité est adopté à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

Compte-rendu financier.

Le trésorier Daniel Durand, distribue aux personnes présentes une feuille qui fait la synthèse des différents postes budgétaires des années 2019 à 2021. Il précise que ce document n'est pas parfait en ce qui concerne l'année 2021. A cela deux raisons : un manque de précisions concernant les mouvements de caisse (des petites sommes) au local Paris-13, et d'autre part un problème de dysfonctionnement de la Banque Postale dont notre compte a été victime de nombreuses escroqueries toutes contestées mais pas encore remboursées. Hormis ces deux points, les montants annoncés pour les autres lignes sont justes.

Daniel soumet le compte-rendu financier au vote mais vu les inexactitudes, il recommande de ne pas l'adopter. Et comme aucune personne ne s'est manifestée pour l'adopter malgré tout, **le rapport financier tel qu'il a été présenté ce mardi 20 septembre est rejeté à l'unanimité.**

Le trésorier retravaillera ses comptes pour les présenter à une prochaine réunion du Conseil d'Administration. Ils seront alors disponibles aux Citoyens du Monde présents ou représentés sur demande individuelle.

Questions diverses.

Délai d'envoi des cartes : Il est rappelé que **la remise de la carte** d'identité de Citoyen du Monde **est une priorité**. Dès l'instant où une personne a constitué son dossier d'enregistrement (formulaire + photo d'identité + paiement) la carte doit lui être remise dans les meilleurs délais. La carte plastique est fabriquée à Saint-Aubin de Luigné, **au jour le jour**. Elle est envoyée par la Poste au domicile du nouveau Citoyen du Monde. Cet envoi à domicile par les services postaux est une façon de s'assurer de l'identité de la personne. Cette disposition vaut dans tous les pays où les services postaux desservent les habitants. Si le dossier n'est pas complet, l'édition de la carte est mise en attente.

Copropriété : Le local des Citoyens du Monde et son sous-sol appartiennent au Registre des Citoyens du Monde. Ces locaux sont inclus dans un ensemble de deux bâtiments en copropriété. Jean-Baptiste Chollet, habitant du lieu expose les problèmes liés à l'entretien des bâtiments. La situation est complexe, voir conflictuelle. Les personnes concernées, comme le bureau de notre association, ou intéressées par cette question peuvent s'adresser à Jean-Baptiste pour obtenir tous renseignements ou documents.

Composition du conseil d'administration. le Règlement intérieur prévoit que seuls les présents en Assemblée Générale ont le droit de vote pour l'élection du Conseil d'Administration.. Les procurations, admises pour approuver les comptes-rendus d'activité et les finances, ne le sont pas pour l'élection au Conseil d'Administration. Par ailleurs, le Règlement intérieur prévoit que lorsque moins de 9 personnes sont éligibles, toutes ces personnes sont invitées à constituer le Conseil d'Administration sans qu'il soit besoin d'élection. Donc, et sous réserve d'acceptation, sont membres du Conseil d'Administration : Jean-Baptiste Chollet, Peter Davidse, Daniel Durand, Odile Durand, Nathalie Kesler, Roger Winterhalter.

Les responsabilités du Conseil d'Administration sont énumérées [en bas de cette page](#).

Clôture de l'Assemblée Générale

Tous les points prévus à l'ordre du jour ayant été abordés, l'Assemblée Générale est close à 18 h 40

=====

Le Conseil d'Administration du Registre des Citoyens du Monde (association française loi-1901) est juridiquement responsable :

- de l'enregistrement de tous citoyens du monde et de la délivrance des cartes d'identité, soit directement, soit par l'intermédiaire de tous correspondants en France (les correspondants hors de France sont liés au niveau fédéral)
- de l'administration du local sis au 66 boulevard Vincent Auriol et de tous les contrats et obligations qui y sont afférents : copropriété, assurances, impôts, électricité et autres.
- des stocks (cartes, livres ...)
- de l'utilisation du local par le Centre Paris-13,
- du recrutement de tous personnels ou bénévoles et de toutes charges et obligations qui en découlent,
- de l'utilisation du local en co-jouissance par l'Union Pacifiste de France, selon une convention en date du 6 janvier 1991
- de l'administration des comptes bancaires ouverts au nom du Registre des Citoyens du Monde tant pour le niveau local (Paris-13), le niveau fédéral, le Centre Espérantiste, le Conseil des Territoires Citoyens du Monde.
- des contrats avec La Poste (recommandations, envois en nombre, etc...) et autres administrations et sociétés de service (Internet ...)
- de la représentation du Registre des Citoyens du Monde auprès de toutes administrations françaises et de la production de tous documents ou justificatifs qui lui seraient demandés
- de la participation du Registre des Citoyens du Monde à des collectifs ayant siège en France
- de la représentation du Registre des Citoyens du Monde aux réunions et rencontres auxquelles il est convié.